

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Mandature 2022-2026

**DÉLIBÉRATION N° 2023/08****ASSEMBLEE GENERALE  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE METROPOLE DE BOURGOGNE  
DU MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023****ELECTION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES  
DE LA CCI METROPOLE DE BOURGOGNE***(Sous la Présidence de M. Pascal GAUTHERON)*

L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre, s'est tenue, à Dijon, en présentiel, la sixième Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropole de Bourgogne, pour la mandature 2022/2026, sous la Présidence de Pascal GAUTHERON.

- Nombre total de Membres Titulaires élus de la CCI Métropole de Bourgogne = 50
- Nombre total de Membres Titulaires élus en exercice = 45
- Nombre total de Membres Titulaires élus présents et ayant participé au vote = 24
- Quorum = 23 - Le quorum était atteint.
- Majorité absolue des votants = 13

**Membres Titulaires ayant participé au vote :**

- Pascal GAUTHERON, Président – Francis PENNEQUIN, Vice-Président – Mansour ZOBERI, Vice-Président – Vera BAEKE, Trésorière Adjointe – Edouard CHOPLAIN, Secrétaire-Adjoint – Philippe ROUBALLAY, Président de la Délégation de Saône-et-Loire et membre du Bureau – Emmanuel AMPAUD, membre du Bureau.
- Sandrine BRATIGNY – Chantal CLERC – Anne-Lise FRESARD – Patrick GRANDAY – Agnès HUE – Emilie MARTIN – Clémence MOSET – François PARRY – Pierre PETITJEAN – Benoit PHILIPPE – Denis REGNAULT – Michaël RENAUD – Christophe ROCARD – Karine SAVINA – Claire TELHA – Alain THOUVENOT – Carole THUEL.

**Membres Titulaires excusés :**

- Bruno DORMOY, Trésorier – Thérèse PISTOIA, membre du Bureau
- Thierry ANDRE – Thierry BUATOIS – Fanny CHEVILLOT PRENEY – Pascal DENIS – Bernadette DE SAINT-JEAN – Marc DESARMENIEN – Davy DONATONI – Pascal GIRARDOT – Charlène GORZEGNO-BAGOT – Youcef HAMOUDI – Corinne JOURDAIN-GROS – Céline LACOUR – Vanessa LE MESNIL – Vincent LONGUEVILLE – Julie LORRAIN – Camille MICHELIN-TOITOT – Stéphane MONTOUT – Dominique POURCELLY – Pauline ZACHARIE.

### Commission des Finances : Rappel des textes :

« Les membres de la commission des finances sont élus par l'assemblée générale à la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents lors de la séance d'installation ou, au plus tard, lors de la séance suivante. Des membres suppléants peuvent être désignés dans les mêmes conditions et dans la limite du nombre de membres titulaires.

La commission des finances est composée d'au moins 6 membres élus avec voix délibérative, choisis en dehors du président de la CCI et du trésorier et de leurs délégués, des membres du Bureau et de la Commission consultative des Marchés.

Toute vacance est immédiatement comblée par l'assemblée générale la plus proche. Le président de la CCI et le trésorier ou leurs délégués peuvent participer aux réunions de la commission. Toutefois, ils ne prennent pas part au vote.

Le président de la commission des finances est élu par l'assemblée générale qui désigne également parmi les autres membres de la commission un vice-président chargé de le remplacer en cas d'empêchement. » (Article 4.2.1 du règlement intérieur).

⇒ **Compte tenu de la démission de Estelle BRUNAUD, il convient de procéder à l'élection du nouveau Président de la Commission des Finances de notre compagnie consulaire.**

### Election du nouveau Président de la Commission des Finances

#### Candidature :

→ **Le Président propose la candidature de Emilie MARTIN à ce poste de Présidente de la Commission des Finances.**

Les membres du Bureau de la CCI Métropole de Bourgogne, réunis le 21 juin 2023 ont émis un avis favorable sur cette candidature.

**Aucune autre candidature n'est enregistrée.**

→ *De plus, il est proposé :*

- **De désigner Monsieur Thierry ANDRÉ au titre de vice-président de la Commission des Finances, chargé de remplacer la présidente en cas d'empêchement.**
- **De proposer à l'un des membres suppléants, Madame Clémence MOSET, d'intégrer la liste des membres titulaires ayant voix délibérative au sein de cette commission.**

L'assemblée procède, sous la présidence de son Président Pascal GAUTHERON, à l'élection d'un nouveau « Président de la Commission des Finances » en remplacement de Madame Estelle BRUNAUD, démissionnaire.

#### Résultat du Vote :

Nombre de votants : 24

- voix pour : 24    - voix contre : 0    - abstention : 0

↳ **Au premier tour, Madame Emilie MARTIN est donc élue Présidente de la Commission des Finances de la CCI Métropole de Bourgogne, jusqu'à la fin de la mandature 2022-2026.**

**Composition de la Commission des Finances :**

Ainsi, la composition de la Commission des Finances la CCI Métropole de Bourgogne, jusqu'à la fin de la mandature 2022-2026, est la suivante :

	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Présidente : Emilie MARTIN</b>	Thierry ANDRE – Vice-président de la Commission des Finances	Chantal CLERC
	Agnès HUE	Davy DONATONI
	Bernadette De SAINT JEAN	Christophe ROCARD
	Clémence MOSET	Claire TEHLA
	Michaël RENAUD	

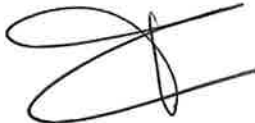
Fait à Dijon, le 29 novembre 2023  
Pour copie conforme

Le Président,

  
Pascal GAUTHERON



La Secrétaire,

  
Carole THUEL